



Daniel Vitte, président de l'association des maires de l'Isère, accueille par Marie-Lise Perrin, première adjointe de la ville, a rassemblé de nombreux spécialistes pour une réunion d'information sur le foncier agricole auprès des élus des trois cantons du Haut-Dauphiné.

L'agriculture a été le parent pauvre des politiques des trente dernières années.

Après avoir pris quelques terres fertiles pour y construire des villes, il paraît comme évident de rendre, de nouveau, un poids plus important à la production agricole dans les documents d'urbanisme tels que les plans locaux d'urbanisme (PLU) ou autre Scot (Schéma de cohérence territoriale du Haut-Rhône dauphinois).

Une chose est certaine, ces dix dernières années, ce sont entre 800 et 1 000 hectares par an, en Isère, qui ont été urbanisés et donc retirés à la surface agricole.

Développement économique et foncier agricole

La gestion du foncier étant au cœur des questions de développement des territoires dans la durée et la présence agricole en territoire péri-urbain étant avant tout une question politique, Daniel Vitte, président de l'association des maires de l'Isère, a souhaité organiser trois réunions d'information à travers le département, afin de mobiliser les collectivités locales et leur faire connaître l'état des lieux actuel ainsi que les outils à disposition des élus pour que les derniers agriculteurs ne s'enferment dans des réserves d'Indiens.

Une des ces réunions a été organisée à Morestel, en présence de nombreux intervenants et spécialistes qui, chaque jour, réfléchissent aux moyens de continuer à assurer une répartition équitable entre développement économique et habitat d'une part, préservation du foncier agricole et des espaces verts d'autre part.

Comment, aujourd'hui, se donner des frontières claires entre urbanisme et agriculture, tout en sachant que les agriculteurs ne sont pas forcément propriétaires des terrains et que les élus ont souvent tendance à préconiser d'œuvrer pour les intérêts gé-

néraux comme l'habitat, dont la demande est forte.

Autant de questions auxquelles Gérard Seigle-Vatte, président de la chambre d'agriculture, Pascal Denolly de la Safer, Georges Bescher, vice-président du conseil général et Jean-Pierre Lestoille de la direction de la D.D.A.F., accueillis par Marie-Lise Perrin, première adjointe de la ville, ont tenté de répondre.

Un code du territoire

Trois grands axes furent évoqués dans cette réunion fortement suivie : reconnaître avant tout le rôle et la place du monde agricole, savoir économiser l'espace agricole sans

pour cela se battre contre le développement économique et garantir un périmètre du potentiel agricole qui perdure pour assurer la transmission des exploitations.

Il convient donc, rapidement, d'unifier le code rural et le code de l'urbanisme, en un "code du territoire", après avoir regroupé séparément l'ensemble des textes spécifiques concernant les activités agricoles afin que ces gisements fonciers s'inscrivent dans la bonne direction, dans les choix des collectivités locales. Pas très facile, quand une dynamique d'urbanisation s'installe, de tenter de ralentir tout cela !